



Présent(e)s : Mme Bru, Mme de Mun, Mme Di Fiore, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, M. Hecquard, M. Lagorce, Mme Lederman, Mme Mathieu, M. Mulachie, Mme Orhant, M. Riché, Mme Rimsky, Mme Rivière d'Arc, Mme Studler, M. Laquet et M. Fourboul.

Excusé(e)s : M. Bru, M. Petelle, M. Peyrot, et Mme Pertriaux.

M. Ariel Weil, Maire du 4^e, introduit la réunion en remerciant M. Gael Charbau, le directeur artistique de Nuit Blanche, Mrs. Edgar Sarin et Matteo Revillo, les deux artistes, d'être venus présenter leur intervention sur l'île Saint-Louis pour la Nuit blanche aux membres du Conseil de quartier Les Iles.

La Cheffe de Cabinet, Mme Marie-Aurore De Boisdeffre, et la Conseillère technique en charge de la Démocratie Locale, Mme Annabelle Imbert, sont présentes pendant la présentation de Nuit Blanche.

Présentation de l'événement de la nuit blanche de l'Île Saint-Louis

M. Gael Charbau, le directeur artistique de Nuit Blanche, rappelle que Nuit Blanche est un événement imaginé et inventé par la Mairie de Paris qui s'est exporté à l'étranger. Pour cette 17^e édition, le directeur artistique a souhaité travailler avec de jeunes artistes et a tenté de faire rayonner des lieux emblématiques de la capitale qui, pour nombre d'entre eux, n'ont jamais encore été investis par cet événement. Il précise que cette édition propose quatre parcours dans Paris aux environnements très différents, comme quatre constellations autonomes (Constellation Invalides/Madeleine, Constellation île Saint-Louis, Constellation Villette et Constellation Porte Dorée), et mettra en scène des projets ambitieux imaginés par des créateurs émergents, aux côtés d'artistes confirmés. Il ajoute que la Nuit Blanche est une nuit consacrée à l'art, qui se déroule sur 12h.

M. Gael Charbau précise que l'Île Saint-Louis est un lieu avec une histoire forte qu'il a souhaité mettre en avant. Le projet s'appelle « un titanic, reprise » et va mobiliser de nombreux volontaires, qui vont manier une procession sur les quais. L'île va être fermée à la circulation entre 19h et 7h du matin. Les riverains pourront accéder à l'île mais un filtrage sera mis en place pour des raisons de sécurité et de respect de l'œuvre.

Mrs. Edgar Sarin et Matteo Revillo, les deux artistes, expliquent que l'île a pris possession d'eux depuis neuf mois et qu'ils sont arrivés à l'élaboration de cet opéra silencieux. Ils précisent que toute l'œuvre répond aux contraintes urbaines existantes. A partir de 19h, des matériaux seront déposés sur les quais bas de l'île, des sculptures seront réalisées à partir de ces matériaux et ces sculptures seront acheminées dans la cour de l'école Saint-Louis en l'île. Les artistes présentent l'œuvre comme une grande nef, avec l'idée de faire monter de la pierre qui se fossilise pour venir se patrimonialiser dans une œuvre dans la cour de l'école.

De nombreuses rencontres et travaux ont été mis en place pour ce projet : ateliers avec les enfants de l'école Poulletier, travail avec l'église, le syndicat des boulangers, la bibliothèque polonaise de Paris... Les deux écoles sont réquisitionnées pour le projet.

M. Gael Charbau ajoute que c'est la 1^{ère} fois que l'île Saint-Louis est prise en compte dans son intégralité pour la Nuit Blanche. Les quais bas seront fermés au public, la procession rejoindra le public à partir de la rampe.

Trois vannes d'eau (vannes de nettoyage des rues) seront ouvertes à des temporalités différentes.

Un membre du Conseil de quartier demande si les commerçants pourront être ouverts. La Cheffe de Cabinet du Maire invite les commerçants intéressés à se rapprocher de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) de la ville de Paris et de la Préfecture de Police. Mme Florence Mathieu, Présidente du Conseil de quartier explique avoir ouvert son commerce il y a deux

ans lors d'un événement Nuit Blanche sur l'Hôtel Dieu, et que cela n'a pas grand intérêt car le public vient pour la Nuit Blanche mais pas pour les commerces.

Suite aux interrogations de certains, il est confirmé que les accès pompiers seront bien sûrs maintenus.

Plusieurs membres se réjouissent de l'événement qui arrive sur l'île Saint-Louis.

M. Gael Charbau explique qu'il y a un pic de fréquentation entre le début de l'événement et minuit-1h du matin. Le public est surtout familial et curieux. Il rappelle que la 1^{ère} édition de Nuit Blanche fut marquée par le coup de couteau à M. Delanoë et qu'aucun problème ou débordement de la Nuit Blanche n'a eu lieu depuis. Un important dispositif de sécurité est mis en place.

Mme Christine Bru demande si le Conseil de quartier peut seconder les artistes et le directeur artistique en mettant par exemple des flyers chez les commerçants. L'artiste invite les membres à communiquer oralement sur l'événement.

Mme Florence Mathieu précise que des programmes de la Nuit Blanche sont disponibles à la boutique Paris Rendez-vous et à l'accueil de la Mairie du 4^e.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e annonce que Mme Anne Lebreton ne viendra pas répondre aux questions des membres du Conseil de quartier. Elle précise qu'après avoir annulé sa venue, Mme Anne Lebreton s'est proposée d'apporter les réponses à 20h mais que cet horaire n'a pas été jugé opportun par la présidence du Conseil de quartier au vu de l'ordre du jour et du déroulé du Conseil de quartier.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e par la Coordinatrice des Conseils de quartier

Signalement

Suite aux remontées des membres du Conseil de quartier sur la dangerosité des pieds d'arbres du quai de Béthune, la Mairie du 4^e annonce que la prise en compte de ce problème est programmée sur l'année 2019 ; les crédits 2018 étant épuisés.

Le manque de signalétique entre la rue de Bretonvilliers et le pont de Sully a été transmis aux services.

Suivi de projet issu du Budget Participatif : « Réaménager la rue des deux-ponts pour apaiser la circulation ».

La Mairie du 4^e précise que le service en charge du projet est la Section Territoriale de Voirie (STV), rattachée à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) de la Ville de Paris. Comme cela a été annoncé lors du dernier Conseil de quartier, sur la base du projet voté au Budget Participatif et des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de co-construction du 5 avril, la STV a soumis le projet à l'avis de la Préfecture de Police (PP) et aux Architectes des Bâtiments de France (ABF) au début de l'été. Le choix du trottoir agrandi pourra être fait ultérieurement, et celui-ci sera fait en concertation avec les habitants. En effet, pour l'instant, les services techniques ont travaillé sur un scénario modulable (Est/Ouest) afin de pouvoir lancer l'instruction technique le plus rapidement possible. La Mairie fera un retour au Conseil de quartier dès réception des avis de la Préfecture et des ABF. La RATP sera saisie dans un second temps si les premiers avis reçus sont favorables.

Mme Christine Bru insiste pour que le choix du trottoir agrandi soit fait en concertation avec les commerçants et les habitants.

Propreté

Suite aux propositions des membres du Conseil de quartier pour lutter contre l'urine et les déjections humaines sur l'espace public, la Mairie du 4^e précise organiser une réunion publique relative au plan de la Propreté dans le 4^e, qui se déroulera le lundi 17 décembre prochain en salle des Fêtes à 18h. Elle réunira le Directeur de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris, l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de cette question ainsi qu'une universitaire pour permettre une prise de

hauteur sur cette thématique. Les membres du Conseil de quartier sont invités à y assister et à poser à cette occasion leurs questions.

Abatage d'arbres

Suite au signalement de l'abattage de quatre peupliers sur le quai d'Anjou, la Mairie du 4^e explique que chaque année, la direction des Espaces verts de la Ville de Paris organise dans tout Paris des tournées sanitaires dans le but d'identifier les arbres morts, dépérissants ou dangereux. Ces diagnostics, indispensables, sont réalisés par des professionnels de l'arbre. Trois peupliers du quai d'Anjou ont été identifiés comme dangereux. Ils ont donc été abattus les 16 et 17 juillet pour éviter qu'un accident n'advienne et que la responsabilité de la Ville de Paris soit engagée. Deux d'entre eux avaient d'importantes blessures au sommet avec un risque élevé de chute des branches maîtresses. Le troisième était victime de pourrissement en son pied susceptible de générer une chute de l'arbre tout entier. Trois arbres de bonne taille et en bonne santé (âgés de 6 à 10 ans, ils ont grandi dans les pépinières de la Ville de Paris) seront replantés à partir du 15 novembre.

Lors de la réunion du Conseil de quartier du 4 septembre, il avait été demandé à la Mairie pourquoi trois arbres ont également été coupés à la pointe de l'île Saint-Louis (un en bas et deux plus haut sur les quais). La Mairie va se renseigner mais souhaite connaître la localisation précise des arbres évoqués par les riverains. Les membres du Conseil de quartier précisent que ces arbres sont situés sur la pointe ouest et nord de l'île Saint-Louis.

Les membres du Conseil de quartier demandent si l'élagage des arbres existe encore.

Newsletter travaux

La Mairie du 4^e a créé une newsletter consacrée exclusivement aux principaux travaux ayant lieu dans l'arrondissement et ayant un fort impact sur l'espace public. Elle indique les calendriers prévisionnels de chaque projet et leurs impacts sur la vie des quartiers concernés.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent recevoir cette newsletter.

Plan Grand Froid

La Mairie du 4^e lance un appel à bénévoles pour le Plan Grand Froid. Cette année le dispositif débutera début décembre, les membres du Conseil de quartier peuvent s'inscrire auprès du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e pour être bénévole lors de cette opération (fin prévisionnelle du dispositif mi-mars 2019).

Mme Patricia Di Fiore fait remarquer que le Plan Grand Froid a un caractère exceptionnel et est déclenché par la Préfecture de Police. Elle ne comprend pas bien si ce dispositif relève du plan grand froid ou d'un autre dispositif mis en place par la Mairie du 4^e.

Trilib

La Mairie du 4^e explique que Trilib' a été conçu pour permettre un geste de tri plus efficace et plus propre et est une solution alternative et complémentaire aux bacs jaunes, souvent présents dans des locaux poubelles exigus et mal éclairés, voire inexistantes. Trilib' offre de grands espaces de tri et de propreté plus incitatifs au coeur des quartiers. Les Trilib' sont composés de conteneurs multi-flux : bouteilles/ flacons en plastique et emballages en métal, papiers et cartons d'emballages, emballages en verre et textiles. La Mairie du 4^e annonce que 26 propositions d'emplacement ont été faites dans le 4^e. L'objectif est d'en retenir 18.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître les emplacements et être consultés pour ceux-ci. Ils demandent comment Trilib' se situe par rapport au tri des ordures qui est organisé aujourd'hui et quelle est la dimension des conteneurs.

Ile de la Cité : état des lieux et travaux en cours

Mme Florence Mathieu informe les membres présents des futurs travaux de chauffage prévus du 7 octobre au 12 décembre dans les rues Chanoinesse, du Cloître Notre-Dame et d'Arcole. Mme Carlotta Fea Mesnage explique qu'un panneau annonçant des travaux a été posé sur le mess de la Préfecture de Police, à l'angle des rues Chanoinesse et Massillon. Elle a été consulté le dossier, les travaux sont prévus pour 2020-2022. Ils prévoient la restauration complète du bâtiment

et le rajout de deux dômes disparus. Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e qui financent les travaux, étant donné que cela n'est pas précisé dans le dossier.

Mme Florence Mathieu rappelle que des filets de protection protègent le bâtiment depuis de nombreuses années et qu'ils ont été changés l'an passé en raison des rambardes qui tombent.

Elle ajoute que les travaux sur la partie hôpital de l'Hôtel Dieu devraient commencer début janvier.

Notion de centralité et désertification des îles

Mme Hélène Rivière d'Arc évoque la notion de centralité à travers la question : « Comment imaginer un centre-ville inhabité ? ». Elle explique que les membres du Conseil de quartier Les Îles sont sans doute plus sensibles à cette interrogation avec ceux des bords de Seine du 1^{er} et que c'est d'ailleurs ce qui risque d'arriver dans certains quartiers du nouveau Paris-Centre. Les membres du Conseil de quartier Les Îles alertent depuis quelques années la Mairie du 4^e sur la tendance au dépeuplement des îles, de l'île de la Cité surtout, au profit du tout tourisme. Ce qui signifie que les activités, les quelques services publics et les emplois qui entretenaient une vie locale sur les îles disparaissent. Dans le contexte de la réunion des quatre arrondissements, les membres du Conseil de quartier souhaitent rappeler ce problème afin que le dépeuplement soit enrayé et que cet espace des rives retrouve un sens (sachant que lorsque l'on parle des rives, il ne s'agit pas seulement des quais bas), lié à leur situation géographique et à leur rôle de mémoire et historique. Il s'agit alors de penser à l'usage des locaux de la mairie du IV^e et à la division territoriale des conseils de quartiers. Il y a une spécificité des îles : faut-il la rompre en rattachant l'île Saint-Louis à Arsenal ? Faut-il rattacher le tout petit quartier du Cloître Notre-Dame à l'ensemble de l'île de la Cité, à la Place Dauphine et au quai de la Megisserie ? Et en faire un quartier définitivement inhabité ? Il va sans dire que les associations du 4^e sont sensibles au partage du territoire dans le nouvel arrondissement.

Mme Isabelle Orhant souhaite alerter la Mairie sur la quantité de commerces vides ou en ventes sur l'île Saint-Louis. Mme Florence Mathieu précise que les vrais indépendants s'en vont et que l'île tend à la mono activité.

M. Didier Laquet propose de travailler sur un collectif face au constat que l'île Saint-Louis subit la même désertification que les villages français. Mme Florence Mathieu invite les membres qui le souhaitent à se rapprocher de l'association Aux4coinsdu4, qui traite du sujet et qui va organiser une réunion sur ce thème au premier trimestre 2019.

Regroupement des arrondissements du centre

Certains membres du Conseil de quartier demandent quels documents sont nécessaires au vote sur le choix de la future mairie de secteur et que doivent faire les habitants qui n'ont rien reçu à ce sujet.

Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis qu'ils n'ont pas été entendus lors de la restitution du World Café à l'Hôtel de Ville et souhaitent travailler sur un dossier à remettre à l'Hôtel de Ville. Les propositions de géographie des Conseils de quartier, élaborées par un groupe de travail du Conseil de quartier, sont à nouveau présentées lors de la réunion. Il est décidé d'ajouter des textes explicatifs aux plans et d'insérer dans le dossier des propositions pour les bâtiments vacants.

Mme Florence Mathieu rappelle son idée d'avoir une mairie mobile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, dans Paris ou dans le centre.

Mme Mireille De Mun fait remarquer le manque d'offre culturelle dans le quartier.

Budget du Conseil de quartier

Mme Christine Bru explique que Mme Paola Pellizzari proposait de reconduire ce qui se faisait les années passées pour les illuminations de fin d'année.

Tenant compte du montant du budget de fonctionnement du Conseil de quartier, Mme Florence Mathieu propose de voter sur une participation de 500 euros pour les illuminations sur l'île Saint-Louis et de 500 euros pour celles de l'île de la Cité. Quatre membres votent contre ce financement, dix personnes y sont favorables et personne ne s'abstient de voter.

Questions diverses

M. Louis-Romain Riché renouvelle sa question posée en février 2017 sur le devenir de la végétalisation du pont Saint-Louis, lauréat du Budget participatif 2015.

Il rappelle qu'une information de la Mairie du 4^e avait été apportée sur le local situé au n°25 de la rue Saint-Louis-en-l'île et demande où en est le processus de mise en vente.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Les membres du Conseil de quartier demandent si l'élagage des arbres existe encore.
- Précisions demandées sur le Plan Grand Froid annoncé, quid de son caractère exceptionnel ?
- Trilib' : Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître les emplacements et être consultés pour les emplacements. Ils demandent comment Trilib' se situe par rapport au tri des ordures qui est organisé aujourd'hui et quelle est la dimension des conteneurs.
- Quel est le devenir de la végétalisation du pont Saint-Louis, lauréat du BP 2015 ?
- Où en est le processus de mise en vente du local situé au n°25 de la rue Saint-Louis-en-l'île ?
- Travaux de la Préfecture de Police : Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e qui financent les travaux, étant donné que cela n'est pas précisé dans le dossier.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e

Jeudi 8 novembre

De 19h à 21h en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Mardi 4 décembre